

Irénée de Lyon, avant qu'elle eût été ruinée par les Huguenots, en 1562. — On y lisait cette inscription :

*Hic jacet Arthaldus comes lugdunensis et comes forensis, et dominus Bellijoci, et Umfredus frater ejus, et mater eorum, qui obiit anno nongentesimo nono.*

André Belleforest, sur Munster, rapporte cette épitaphe autrement, et en ces termes :

*Hic requiescunt dominus Arthaudus comes Lugdunensis, dominus Stephanus comes frater ejus, et Umphredus Bellijoci, dominus et Pater ejus, et fratres eorum; obiit dictus Arthaudus anno nonagesimo nonagesimo tertio.*

En suivant toujours les autorités qu'il est possible de rassembler, il sera nécessaire de les comparer ensemble, et d'en tirer les inductions les plus vraisemblables; mais il faut auparavant copier mot à mot les termes de M. d'Herbigny (1), intendant de Lyon, extraits de ses mémoires manuscrits sur la Généralité du Lyonnais, Forest et Beaujolais. Il s'exprime ainsi, à l'article de la seigneurie de Beaujeu.

« La seigneurie de Beaujeu, fut, à ce qu'on prétend, le partage de Berard troisième fils de Guillaume, que Charles (2) « avait établi, gouverneur du comté de Lyon et de tout le pays, la « chronique ajoute, que Berard eut deux fils, Guichard et « Humbert, qui possédèrent, l'un après l'autre, le Beaujolais ; « que ce dernier mourut sans enfants, en 977, le remit à son cousin Arthaud, second comte de Lyon et de Forest, lequel en fit

(1) Mgr. le duc de Bourgogne, qui donnait beaucoup d'espérance, comptant succéder à Louis XIV, et voulant s'instruire à fond sur toutes les provinces de la France, donna des ordres à tous les intendants de composer des mémoires sur leurs généralités; M. d'Herbigny obéit comme les autres intendants, et ce fut en 1700 qu'il composa le *Mémoire* qu'on a cité. La collection de tous ces mémoires formerait une histoire curieuse, mais non pas toujours certaine.

(2) Charles le Chauve commença à régner l'année 840, neuf ans après la bataille de Fontenoy, dont on a parlé. Les provinces de la France avaient besoin de gouverneurs dans ces temps de troubles.